

LE NUMERO: 2 SOUS.

Tout article doit être accompagné d'un nom responsable.
Les manuscrits des collaborateurs sont rendus sur demande.

Téléphone Bell: Main 3237.

Les bons souhaits de M. Shallow

"R. NGRE, MAJORITARE
 NATIONALE".

de \$5,000, les magistrats de la campagne, qui recevaient \$4,000, reçoivent maintenant \$5,000.

Notre ami F.D. Shallow, éditeur du "Moniteur du Commerce", qui nous réclame \$10,000 d'indemnité pour l'avoir accusé de chantage, qui a par conséquent grand besoin de la bienveillance des magistrats, ne trouve pas cette augmentation suffisante; sous le titre: "Notre magistrature nationale", il dit dans le dernier nu-

micro de son journal :

On nous pardonnera au début de cette année nouvelle, de présenter au nom de centaines de patrons de notre publication, les meilleurs souhaits à la magistrature du Canada en général, et aux présidents des tribunaux de la Province de Québec en particulier.

Ces souhaits sincères ne pourraient être

interprètes que comme simple formule de courtoisie banale s'ils n'étaient accompagnés d'un désir de les voir réalisées à courte échéance d'une façon tangible et pratique.

Notre magistrature, à tous les degrés, n'est pas rénumérée dans la mesure que comporte la dignité et l'importance de ses fonctions.

Jusqu'à ce jour, chez nous, l'Etat n'a pas paru comprendre que la magistrature d'un peuple, c'est l'œil du Maître de toutes choses, c'est l'interprète de la Justice éternelle.

Toutes proportions considérées, quant aux fonctions, les juges dans la province de Québec sont assez pauvrement salaires — ce qui est regrettable vraiment.

Les emplacements pour les si gênants palais des juges ne sont pas payés, et c'est envers le bon sens des députés, ou bien volontiers qu'il faut songer à donner aux magistrats des appointements convenables.

Notre population commence à s'habituer à considérer la "position" de juge comme une sinécure quelconque tout comme celle d'un rond de cuir.

Et pourtant, ceux qui observent, de près les litiges soumis aux tribunaux, ceux qui voient, tous les jours, le mouvement fiévreux des salles d'audience et des couloirs du Palais, peuvent dire la somme énorme de travail et les anxiétés qui, d'un bout à l'autre de l'année, assaillent les juges de nos tribunaux supérieurs et secondaires.

Ce n'est qu'au Canada que l'on peut voir une magistrature assisamment rô-

En outre d'appointements généraux, les juges dans les autres pays ont à leur disposition des bibliothèques suffisantes fournies par l'Etat, ou par la province ou par le district.

Dans la province de Québec on ne voit pas cela.

Nous juges des tribunaux ruraux sont obligés de signer leur budget pour se procurer des livres de droit, soit en faisant des frais de l'établissement, soit en les achetant de leurs propres deniers.

D'autres considérations d'un caractère plus individuel militent en faveur de la proposition que nous faisons, mais elles ne sont pas leur place ici.

Un peuple qui se respecte et qui prétend garder sa place au soleil, doit avoir au moins la dignité de sa magistrature.

Depuis plusieurs mois, M. Shallow se sert de son journal pour flagorner ses anciennes victimes ou pour les intimider, selon qu'il espère ou non pouvoir se les concilier. Aujourd'hui c'est le Banc tout entier qu'il essaie d'influencer en faisant appel à ses appétits. Notre magistrature, Dieu

Si le directeur du "Nationaliste" avait des bons souhaits à faire aux juges, il aurait la pudeur de ne pas le formuler au moment de comparaître en justice sous une accusation infamante.

On demandait à l'échevin Payette qu'il avait à répondre à l'assertion de l'échevin Lapointe, que le président des Finances, dans son projet, a abaissé la force des becs de gaz de 21 à 16 bougies. La "Presse" (numéro du 3 janvier) lui attribue cette réponse :

« En fait, la compagnie n'a jamais donné du gaz de 21 chandelles, comme l'exige le contrat de 1895. Tout le monde sait cela. La puissance éclairante de son gaz est beaucoup plus basse. Si je demandais qu'elle donne la puissance éclairante exigée par l'acte fédéral, c'est pour qu'elle ne puisse pas trouver d'échappatoire et pour que nous soyons certains d'avoir celle que nous voulons. Je substitue un

La Compagnie n'a jamais rempli son contrat, donc nous devons alléger ses obligations : au moins, voilà du beau cynisme.

Avec son numéro de janvier, "L'Echo des Deux Mondes", de Chicago (4258, Dearborn, St. A. 1940),

La Compagnie n'a jamais rempli son contrat, donc nous devons alléger ses obligations : au moins, voilà du beau cynisme.

Avec son numéro de janvier, "L'Echo des Deux Mondes", de Chicago (4258, Dearborn, St. A. 1940),

quatrième année d'existence. Ce numéro, qui a 36 pages, mérite toutes les louanges. Les articles de fond sont signés par Frédéric Mistral, Emile Pouillon, Jean Richepin, C.-H. Grandjean et autres célébrités littéraires de France et d'Amérique. Ce qui intéresse se surtout dans l'"ECHO", ce sont les critiques dramatiques et littéraires d'ouvrages nouveaux. C'est d'ailleurs le

Mde Evelyn A.-J. Soudière est condamnée à payer une somme de \$9,764.85 à la Canadian Rubber Co pour obligations souscrites.



En notre pays, le peuple est le seul corps qui n'ait pas de "droits acquis".

M. Arnaud vient de faire paraître à Paris, chez Oudin, un nouvel ouvrage de critique littéraire intitulé: "Quelques poètes", et précédé d'une préface de François Coppée.

L'auteur y étudie successivement Malherbe, Racine, André Chénier, V. Hugo, et Sully Prudhomme.

M. Tarte s'est épris de "stabilité" sur ses vieux jours, pour l'amour de la M. L. H. & P. Co. C'est une vertu qu'on aimerait à lui voir pratiquer davantage, dans la discussion des affaires publiques.

"Rose Cold Cream" à la chopine pour teint et peau. Bourbonnière, Bell: E. 1122.

Les ouvriers de l'industrie textile annoncent par la voie de leur organe, le "Fleur", qu'ils vont désormais "marcher la main dans la main avec les manufacturiers leurs patrons". Ces pauvres gens feraient bien de ne rien garder dans la main: ils auraient pour compagnons des gens bien rapaces.

La "Presse" a une peur bleue que l'histoire du Terminal ne se répète à propos du gaz et de l'électricité. L'histoire du Terminal est particulièrement bien connue à la "Presse"; le directeur du "Nationaliste" a même été cité en cour d'assises pour avoir souligné le fait lors des dernières élections municipales. La "corporation" de la rue St-Jacques, comme on dirait à la "Patrie", parle donc en connaissance de cause. Si elle avait mis autant de zèle à empêcher l'affaire du Terminal qu'elle en met à prévenir la répétition de l'affaire Contes, la Compagnie des Tramways n'aurait pas dernièrement mis la main sur ce cerceau.

ESSENCES DE TOUTE SORTIE à la chopine: J. Bourbonnière, 184 ave. Colonnade. Spéc.: cer, d'érable, vanille, citron, orange, fraise, coriandre et boissons.

M. Weir répète de côté et d'autre sa conférence sur les richesses de la Province de Québec, mais il n'a pas le temps d'expliquer pourquoi l'absence de grands travaux publics infuse sur les moyens pécuniaires du gouvernement.

C'est en effet M. Weir qui déclarait aux libéraux de la circonscription Saint-Antoine que le gouvernement serait disposé à accepter une "candidature de compromis" (libez: une candidature torpée) parce que, n'ayant pas de grands travaux publics à adjuiger, il manquait de fonds électoraux.

L'échevin Martin, J.B.A., souffre depuis quelque temps, au côté gauche, d'une excroissance qui menace d'entraver complètement l'action du cœur. Cette excroissance, formée de papaveresses de toute sorte, grossit à chaque nouvelle visite de M. Martin aux bureaux de la Montreal Light, Heat & Power Co. L'amputation est devenue nécessaire, et les électeurs du quartier Saint-Joseph devront s'en charger.

La "Patrie" énumère les signatures pseudonymes des pièces écrites pour le concours du chant national, puis elle ajoute:

"L'Association Saint-Jean-Baptiste réclame pour elle l'honneur de ce concours, QU'UNE AUTRE CORPORATION voudrait s'accaparer."

Une autre "corporation": pour qualifier la "Braise", l'euphémisme n'est pas mal trouvé.

La nomination de M. C.-E. Dubord au Conseil législatif aura peut-être, espérons-le, de l'influence sur le peu de corps au vrai sens du mot.

Le prédecesseur de M. Dubord, M. Larue, était reconnu pour un honnête homme, mais ce n'est pas insulter à sa mémoire que de dire qu'on aurait cherché longtemps un esprit plus ténébreux. Il était de cette école au sens de qui toute innovation sociale est dangereuse et toute propriété sacrée. Les privilèges bien ou mal acquis avaient en lui un défenseur obtus et tétu.

La nomination de M. Dubord aura encore pour effet de débarrasser le député du comté de Québec à l'Assemblée législative, M. Delage, d'un adversaire sérieux pour les prochaines élections. On sait en effet que M. Delage fut élu la première fois contre lui, à une majorité de quelques centaines de voix.

Faites remplir vos ordonnances médicales, et achetez vos remèdes à la pharmacie Laurence, coin des rues Saint-Denis et Ontario. Seulement des produits récents et purs.

La "Patrie", dans un article qui n'est évidemment pas de notre Prophète national, constate que "c'est au fond le contrôle public de l'énergie électrique que le gouvernement Whitney se propose de mettre à l'essai".

"Dans les circonstances où nous sommes nous-mêmes placés, ajoute-t-elle, c'est une expérience que nous devons suivre avec le plus vif intérêt."

Malheureusement, notre presse quotidienne est trop préoccupée de notes d'or et de "chats sanguinolents" pour nous renseigner sur de pareils sujets. Et puis, il faut d'abord laisser abouir les "schemés" de la Montreal L. H. & P. Co.; après, on verra.

La "Patrie" elle-même dit bien qu'on marche au contrôle du prix de l'énergie électrique, mais elle se garde d'ajouter que l'intervention du gouvernement Whitney va probablement précipiter une réduction de 33 à 50 pour cent.

Une grande maison de commerce dont le siège est à Montréal écrit à ses correspondants de la campagne, à l'occasion du Nouvel An:

"Cher Monsieur,

"Nous éprouvons de la joie à vous en pensant qu'au moins une fois par année, les liens du cœur humain sont au dehors.

"Ce temps est maintenant.

"Ils vibrent pour vous exprimer nos meilleurs souhaits du Nouvel An à vous et aux vôtres.

"Respectueusement,

"XXX."

Cette maison s'imagine flatter sa clientèle de la langue française en usant du dictionnaire; sa lettre, hélas! prouve seulement qu'elle n'a pas un employé capable d'écrire une lettre en français.

Apportez-nous votre argent, bons Canadiens, mais ne songez pas à être représentés dans notre personnel: c'est un privilège de la race supérieure.

PHARMACIE ET ARTICLES DE TOILETTE À PRIX RÉDUITS CHEZ LE DUC: coin St-Denis et Sherbrooke. Place Chaboulière et 595 Ouest, Ste-Catherine.

L'Almanach du Monde qui chante (1907)

La nouvelle Commission du Port

Le monde des affaires attend avec impatience de voir à l'œuvre les nouveaux directeurs du Port. De ces trois hommes, un seul, M. Geoffroy, a quelque expérience. M. Stephens, à la suite d'un voyage de quelques mois en Europe, a publié dans "l'Herald" sur l'outillage des grands ports européens, une série d'articles qui pouvaient être très utiles, mais qui ressemblaient plutôt à des coups de ciseaux dans quelque encyclopédie maritime; depuis son entrée dans la vie publique comme député de Saint-Laurent, il n'a montré aucun talent, ni surtout aucun équilibre intellectuel bien marqué: certains de ses actes — telle son incarcération volontaire à la prison de Montréal — dénotent plutôt une araignée que quelque chose de plus grand. Quant à M. Ballantyne, il n'est jamais sorti de la fabrication des peintures que pour faire, comme président de l'Association manufacturière, des discours économico-politiques que la presse ministérielle traitait à bon droit mal à propos et mal à propos. L'a nommé pour aller à une causerie puante, dont les fonds seront précieux au gouvernement.

On pourrait aussi reprocher aux ministres canadiens-français de n'avoir pas suffisamment veillé aux intérêts de leur race dans la composition du nouveau conseil. Certes, nous serions les derniers à demander qu'un homme soit nommé à un emploi public à seule cause de sa nationalité, mais il y a certainement parmi nos compatriotes, en dehors de l'impossible M. Tarte, des gens qui valent M. Stephens en capacités, sinon en fortune, et qui auraient été heureux d'accepter la présidence des travaux du port.

Avec la commission actuelle, l'extension du port vers l'est — extension comprise de l'aire du port — sera par l'intérêt particulier du Montréal de langue française — se fera peut-être attendre.

Prends le béliet et les agneaux suivent

Le "Standard" publiait dimanche dernier deux dépêches éloquentes d'Ottawa. L'une se lisait ainsi:

"Ottawa, 29 déc. — Tout indique que la prochaine session de la Chambre des Communes verra de vives intrigues de coulisses ("lobbying") par suite d'une rivalité entre les compagnies de chemins de fer qui cherchent à établir sur l'estuaire Burrard, à Vancouver, où le C. P. R. est resté jusqu'ici dans une magnifique isolement. La rivalité a éclaté quand on a appris que James J. Hill avait acheté des terrains sur l'estuaire. Cet acte est vu d'un très mauvais œil par le C. P. R. et par le Grand-Tronc-Pacifique. La lutte se corse encore par l'entrée du Canadien-Nord dans la vallée."

L'autre:

"Ottawa, 29 déc. — On fait beaucoup de conjectures aujourd'hui dans le monde politique, sur les conséquences de la participation de M. A.-G. Blair à la convention libérale de Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick."

"Il va sans dire que M. Emmerson n'a pas fait son invitation sans l'approbation de son chef le premier ministre. Des politiciens bien informés prédisent que le retour de M. Blair à Ottawa sera bientôt suivi de sa rentrée au ministère des Chemins de fer et des Canaux. M. Emmerson quitterait l'arène fédérale pour devenir premier ministre du Nouveau-Brunswick, le premier ministre actuel désirant entrer dans l'arène fédérale."

"On dit aussi que la rentrée de M. Sifton dans le cabinet n'est qu'une question de temps, le premier ministre désirant accroître les forces de combat du gouvernement."

"Le monde des chemins de fer ne voit pas d'un très bon œil le retour de MM. Blair & Sifton au pouvoir, ces deux hommes étant connus pour avoir soutenu fortement James J. Hill dans le passé. Dans le moment, étant donnée la lutte qui se livre pour la domination économique de l'Ouest, toute augmentation d'influence du grand ferroviaire américain dans les conseils ministériels n'est pas pour plaire au C. P. R., au Grand-Tronc ni au Grand-Tronc-Pacifique."

M. Bourassa disait dans son discours de la Salle Sainte-Brigide — et c'est l'une des choses que lui reprocha le plus violemment la presse reptile — que la députation est en majeure partie honnête, mais qu'elle est la plupart du temps telle qu'on la comprend, les grandes compagnies de chemins de fer, par exemple, peuvent toujours l'acheter en "so conciliant" deux ou trois ministères. Les deux dépêches du "Standard" ne confirment-elles pas cet avis? Lorsque la presse du pays en est rendue à se demander si le gouvernement appartiendra au C. P. R., au C. P. R., au Canadien-Nord ou à James J. Hill, il faudra bientôt ajouter le Delaware & Hudson, — la publication de la loi sur le chemin de fer, la nationalisation des chemins de fer, et leur exploitation pour le compte de l'Etat, si non par l'Etat, pourrait avoir du bon?

"PAS POUR RIRE" ou la chanson à 2 sous.

La Banque Provinciale

UNE EMISSION DE CAPITAL DE \$175,000 AMÈNE \$750,000 DE SOUSCRIPTIONS — UN SUCCÈS FINANCIER.

La banque Provinciale du Canada vient d'obtenir un superbe succès qui fait honneur à son administration et qui prouve que son crédit est en grande faveur chez les hommes d'affaires. Le 29 janvier, son capital-actions entièrement payé a été porté à un million cent mille piastres.

La nouvelle émission de \$175,000 a été faite au pair, et à la grande satisfaction des administrateurs les souscriptions ont été de \$750,000, soit quatre fois et demie plus que la somme demandée. La nouvelle émission a été souscrite par les actionnaires actuels et les amis de l'institution.

Les capitaux-actions autorisés sont maintenant de deux millions et le capital payé sera porté à ce chiffre dans un avenir prochain, par tranches de \$200,000 à la fois. Ces nouvelles émissions seront lancées à mesure que le justifiera la circulation des billets, et elles seront très probablement faites à 10 pour cent de prime, c'est-à-dire à 110.

Les livres de la banque ont été fermés le 31 décembre dernier et le rapport annuel sera rendu public dans quelques jours.

Les dépôts ont augmenté de plus d'un million et les profits nets réalisés sont tels que les actionnaires auront raison de se réjouir.

Les droits sur les cotonnades

Une délégation de la Fédération des Ouvriers Textiles ira ces jours-ci à Ottawa faire comprendre à M. Fielding que l'outillage trop libéral pour les cotonnades manufacturées à l'étranger, cause à l'industrie textile du Canada des dommages considérables.

Cette affirmation des ouvriers a trop l'air d'une invention du Trust des cotonnades pour être prise sans un grain de sel. Toutefois, à l'exception de la domination, qu'une administration véreuse avait appauvrie en vue de s'emparer — payaient des dividendes de 6 à 9 pour cent quand on les fusionna (sous le nom de Dominion Textile Co.) sous prétexte d'en réduire le capital. Les fusionnements avaient à peine terminé leur œuvre, qu'ils se distribuèrent entre eux, à 10 pour cent de la valeur au pair, cinq millions de capital nouveau somme équivalente à 60 pour cent de l'ancien capital réellement engagé dans l'entreprise. Pour maintenir les dividendes à l'ancien niveau, il va donc falloir augmenter les profits de 60 pour cent. Naturellement, à moins d'une augmentation des droits douaniers, ce sont les ouvriers qui devront faire fructifier le capital fictif. La Fédération Textile serait logique en demandant à M. Fielding de légiférer contre "l'arrangement" sa démarche présente créera peut-être l'impression qu'il y a encore, parmi les dirigeants de la classe ouvrière, des hommes qui, pour une raison ou pour une autre, épousent volontiers les "schemés" de leurs patrons.

Heureux M. Stephens

Le "Canada", après la "Presse" et le "Herald", explique pourquoi M. Stephens peut rester député de Saint-Laurent tout en remplissant les fonctions de président de la Commission du Port.

"Les appointements de la nouvelle charge de M. Stephens, dit-il, n'étant pas payés par la Couronne, mais pris sur les recettes du port, l'incompatibilité légale n'existe pas."

Nous commissions à Montréal une couple d'hommes d'affaires canadiens-français à qui l'on a offert la présidence de la Commission à condition qu'ils y ajoutent "TOUT LEUR TEMPS" et qui, ne pouvant remplir cette condition, ont dû décliner l'offre. Pour M. Stephens, il n'y a qu'une question de comptabilité légale à résoudre. Nous laissons à nos lecteurs le soin d'apprécier.

M. l'abbé Lhobet et Palmarini

On se rappelle que le "Nationaliste" a reproduit la déclaration de M. l'abbé Lhobet, directeur de l'Office Franco-Canadien, qu'il n'avait rien de commun avec l'ancien associé de Carbonneau, maître Palmarini. Sans mettre aucunement en doute la bonne foi de M. Lhobet, un de nos lecteurs de France attire notre attention sur ce passage de l'édition du 15 septembre de "France-Canada":

"Les 'Lettres Provinciales', si bien renseignées et dont les informations 'sont d'une rare sûreté au regard du 'Canada'."

Or, les "Lettres Provinciales" sont rédigées par Palmarini. Dans les circonstances, et en attendant de nouvelles explications de M. Lhobet absent dans les provinces de l'Ouest, nous croyons devoir laisser à celui-ci toute la responsabilité de sa déclaration; autant le "Nationaliste" serait heureux de contribuer au développement des relations franco-canadiennes, autant il se reprocherait d'avoir aidé à la répétition, même réduite, de l'affaire Carbonneau.

Le nouveau "schémé"

L'échevin Molson, débordé de protestations à la suite de son vote en faveur du projet Payette, annonce qu'il va proposer à son tour un contrat par lequel la compagnie s'engagerait à réduire ses prix tous les trois ans en tenant compte des progrès réalisés par l'industrie électrique. Les prix ne changeraient pas pour le présent, mais si, en 1910, le coût de production des transmissions et de distribution avait diminué de 10 pour cent, le consommateur paierait 10 pour cent de moins; et ainsi de suite.

Mais comme les prix actuels sont trop élevés de 100 à 300 pour cent, et que la Compagnie ne perdrait rien par le fait des réductions proposées, il s'ensuit que le consommateur continuera à payer d'une à cinq fois trop cher.

L'inventeur de ce système a été élu par un des quartiers les plus instruits de la ville, avec l'appui déclaré de la maison Forget: ou là un exemple de la manière dont nos concitoyens anglais, si fiers de leurs vertus civiques, exercent quelquefois leur droit de suffrage.

Le contrôle des chemins de fer

Monsieur le Directeur du "Nationaliste",

Ayant eu occasion de voyager fréquemment sur le C.P.R., j'ai usé du privilège que l'on accordait, par les livrets de 55 coupons, pour autant de voyages. Tel livret daté, disons du 10 novembre, valait jusqu'au 10 décembre; passé cette date, les coupons n'étaient plus valables.

J'ai compris que le C.P.R. ou tout autre compagnie de transport avait le droit d'imposer leurs conditions, libre à nous d'y acquiescer ou non, mais je ne demande, à une époque où tant de voix protestent de leur dévouement à la classe ouvrière, pourquoi cette confiscation des coupons après la date fixée? Si, pour une raison ou pour une autre, j'ai pas disposé des 55 coupons dans le délai spécifié, ils n'en ont pas moins été payés, et ils en ont resté au bénéfice de la compagnie de transport. Or, si "donner et retenir ne vaut" — simple question que je me permets de soumettre à votre attention — ne serai-je pas en droit de réclamer à la compagnie le prix des coupons non utilisés? JUSTICE.

N. DE LA R. — Il y a au Canada une commission de contrôle des chemins de fer: elle est, parait-il, surchargée de travail, et d'ailleurs, il faut lui arracher de force toute décision contraire à l'intérêt des compagnies. Par exemple, elle autorise celles-ci à retenir la marchandise en paiement des frais de transport, et à imposer une amende pour tout retard (de chargement) apporté dans la prise de livraison, mais elle ne leur impose aucune pénalité pour leurs propres retards — c'est ainsi qu'un chargement de saumon parti de la Colombie-Anglaise le 3 octobre est arrivé à Montréal le 5 décembre sans que les destinataires — qui, dans l'intervalle, avaient perdu leurs commandes — y pussent quoi que ce soit. Notre correspondant pourrait-il lui soumettre son cas, mais nous doutons fort qu'il obtienne justice.

L'exposition de Milan et le Canada

En 1906, l'Italie voulut, à l'occasion du percement du Simplon, faire dans la grande ville lombarde une exposition internationale de moyens de transport. Cependant, comme le remarque M. Dalla Volta dans "l'Economiste français", l'exposition eut un but plus large et plus pratique et a été une bonne leçon de choses. Elle prit un caractère universel.

Déc. L'initiative privée, aidée des souscriptions de l'Etat, de la province et de la ville de Milan et aussi de la Caisse d'Epargne, elle fit connaître le développement de l'industrie, l'accroissement du commerce, l'amélioration des moyens de transport et l'avancement de la prévoyance sociale italienne.

Si cette exposition a jeté une brillante lumière sur le progrès de l'Italie, elle a en outre permis au Canada de se révéler à l'Europe latine.

Le gouvernement canadien, après avoir pris part à l'exposition de Liège, qui fit connaître et apprécier le Canada dans le nord de l'Europe, devait participer à l'exposition de Milan pour obtenir un même résultat dans le sud. Cette fois notre gouvernement ne pouvait agir avec plus de sagesse qu'en confiant la représentation du Canada à MM. Hutchison, Catell et Brodie, qui, puissamment aidés par MM. Broadbent, Harris, Girardot et Mariotti, firent du pavillon canadien un des centres de l'exposition. Je dois rendre un hommage particulier à mon excellent ami le chevalier Pini, dont les services et le dévouement ont beaucoup contribué à notre succès.

Pour réaliser son but: activer le commerce, l'immigration des gens et des capitaux, notre pays avait exposé des produits agricoles, blé, avoine, etc.; des pommes irachies qui ont inspiré une belle poésie au professeur Bertacchi: "Aroma del Canada" (Parfum du Canada); des conserves de toutes sortes; des produits de nos forêts, plusieurs espèces de bois à l'état brut; des échantillons de nos minerais; quelques machines agricoles; plusieurs beaux spécimens de poissons et d'animaux du Canada. Tous ces articles, disposés avec goût et entourés de décors gracieux et instructifs, ont fait l'admiration du nombreux public qui a visité le pavillon.

Maintenant, voyons à un point de vue particulier les avantages que le Canada peut retirer de sa participation à l'exposition internationale de Milan.

Le premier est celui de l'accès au marché italien. La prospérité croissante du Canada lui rend nécessaire la recherche de nouveaux marchés pour l'écoulement de ses produits, et aussi de nouveaux efforts pour mettre à meilleur profit les marchés déjà ouverts. (Bulletin de la Ch. de Commerce de Montréal, No de décembre 1906.)

Dans un pays comme l'Italie, où la population augmente rapidement, — l'excédent des naissances sur les décès se chiffrait à 330,000 en 1904, — les productions du pays ne peuvent suffire aux besoins de la population. Prenant le blé, pour exemple, je constate que l'Italie, en 1906, 6,000,000 de "quarters" — soit une augmentation de 1,340,000 sur la période de 1904-05. Les pommes fraîches, sèches ou tapées, qui jouissent du tarif minimum en France, trouveraient un aussi bon marché en Italie. Nos conserves de viandes pourraient faire une concurrence avantageuse aux conserves américaines, qui subissent en ce moment une lutte acharnée en Europe. Nos bois, si l'Italie voulait modifier son traité spécial avec l'Autriche, trouveraient en ce pays un excellent marché. L'Italie ne produisant pas ou presque pas de charbon, le nôtre n'y rencontrerait que la concurrence étrangère, et peut-être M. Bianchi, administrateur des chemins de fer de l'Etat, qui s'est déclaré très satisfait de l'analyse de notre houille, lui ferait-il une place privilégiée. Il y aurait aussi l'exportation du bétail canadien, le prix des viandes étant très élevé, mais il faut tenir compte que l'Italien du sud est à peu près végétarien.

L'Italie, en 1895, importait pour 450,000,000 fr. de matières brutes; en 1902, pour 665,200,000 fr. soit une augmentation de 45.8 pour 100 dans ces huit années. Les matières en progrès étaient, pour ce qui nous regarde particulièrement, le bois, le charbon, les peaux, les essences, chapeaux, fruits, dentelles, etc. Il y a aussi le soufre, mais je crois que la suite d'un arrangement intervenu entre les Etats-Unis et l'Italie, cette dernière renoncera au marché du continent américain et les Etats-Unis au marché européen.

Le second avantage est l'immigration. L'immigration italienne pourrait nous être profitable. Le labourer du nord est sobre, actif, travailleur. Nous ne devons pas le confondre avec ce flot considérable de manœuvres qui pourraient faire ou font à nos compatriotes une insupportable concurrence. M. Rossi, un des commissaires de l'émigration, serait favorable à l'établissement de colonies italiennes sur les terres du Canada. Il a donné, cependant, deux raisons qui à ses yeux s'opposent à la réalisation de ce projet.

1. L'agriculteur à l'aise n'émigre pas et le pauvre ne peut défrayer les dépenses d'établissement.

2. Il faudrait de toute nécessité réunir un groupe de 30 ou 40 familles avec église, écoles, etc., afin d'empêcher l'isolement, le découragement.

Voici comment l'Australie a tourné ces difficultés. Le gouvernement australien s'est engagé à payer les dépenses de trois commissaires, nommés par le gouvernement italien, qui étudieront la question sur place. Si leur rapport est favorable, le gouvernement australien avancera une certaine somme pour l'établissement de 100 familles. Ces avances seront remboursables par annuités, à commencer après la 4ème année, et porteront intérêt. Le gouvernement italien garantit le remboursement.

Quant à ce qui regarde les capitaux, le Canada pourrait s'adresser ailleurs avec des meilleures chances.

Pour ne pas laisser inutiles les dépenses faites, pour assurer les avantages que le Canada pourrait avoir sur le marché italien, il est important que notre gouvernement établisse un bureau permanent de commerce dont le titulaire porterait le nom d'agent commercial. De plus, il faudrait une ligne directe entre l'Italie et le Canada, ligne dont les navires pourraient en même temps desservir le sud de la France et de l'Espagne. Enfin, une dernière condition serait la dénonciation ou la modification du traité de commerce franco-canadien de

1893, qui dit en son article second "que tout avantage commercial accordé par le Canada à un Etat tiers, notamment en matière de tarif, sera de plein droit étendu à la France, l'Algérie et ses colonies."

PHILIPPE DUROCHER.

On vous la souhaite

Bonnes gens, voici la nouvelle Ouerre. Quelle vous soit belle! S'agez, les jeunes, dans l'espoir. N'ayez que tendresse éternelle. Et! les vieux, restez pour les voir.

Enfant, que chaque jour de l'an Te sourisse en un beau présent.

Homme, chasse bien tous tes lièvres. Et vous, madame... Embrassons-nous? Unissons nos mains et nos lèvres... Et! les vieux, restez pour les voir.

N'oubliez pas, c'est d'abord... Encore... Longue vie... Quel bonheur! Ne fois l'an, est-ce continué? Si mon bec vous fait amertume, Endurez, allongez toujours.

A tous, de beau que le temps soit S'âgez, les jeunes, dans l'espoir. N'ayez que tendresse éternelle. Et! les vieux, restez pour les voir.

J.-H. MALO.

Montréal, 2 janvier 1907.

LE PACIFIQUE CANADIEN Epiphanie

Des billets d'excursion seront vendus AU PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE 1ère CLASSE, entre toutes les stations des provinces de Québec et d'Ontario, à l'est d'Ottawa.

Valables pour départ du 5 et 6 janvier 1907.

Service de Convois-Lits amélioré

Les lundis, mercredis et vendredis, le char à compartiments "Canada" ira à Toronto, et les autres soirs, si le trafic l'exige, un double char-salon ira de Montréal à Toronto en ses deux wagons-lits réguliers.

BUREAU EN VILLE: 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

Guérison des yeux sans médicaments, sans opération ni douleur, par les "Verres Torio" nouveaux, stériles, bien ajustés à l'ordre, garantis pour bien voir de loin et de près.

Spécialiste BEAUMIER Médecin et Opticien A L'INSTITUT D'OPTIQUE EXAMEN DES YEUX GRATIS

144 Est S.-Catherine

3ème porte du coin de l'avenue, Hôtel-Ville, Montréal. Deuxième étage, porte voisine du magasin de tabac.

AVIS — Cette annonce rapportée vaut 15 cents par pli pour tout achat en lunetterie. Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable. Prenez garde! N'achetez jamais aux magasins, "A tout faire" si vous y tenez à vos yeux.

L. LAFLEUR

IMPORTATEUR DE

Quincaillerie, Peintures, Verre,

Verins, Etc. Aussi Chaloupes à gazoline.

1926-1932 rue NOTRE-DAME

43 à 57 rue Dupré, Montréal

Téléphones: — Au magasin: — Bell: Main, 2240; — Marchands, 543

Aux bureaux: — Bell: Main, 4161.

Résidence: — Belle: Mount 3319, Notre-Dame-de-Grâce.

Le Byrrh est le vin tonique le plus agréable, le plus bienfaisant. Le premier en date: créé en 1866. Les plus fortes ventes: 7,000,000 de bouteilles dans le monde entier. La meilleure qualité: fait avec du vin de Porto vieilli en fûts et supérieur à toute autre marque. Embouteillé en France par MM. Violet Frères, de Thuir et Paris.

BUVEZ LE BYRRH: Un verre à claret 4 fois par jour avant et après les repas. Il donne SANTÉ, FORCE, ENERGIE

Hudon, Hébert & Cie, Limitée Agents pour le Canada

Vous n'avez qu'à la demander à votre fournisseur

Distributeurs généraux: LAPORTE, MARTIN & CIE, Limitée, Montréal

MILWAUKEE

Le CHAMPAGNE des BIERES en bouteilles

Défie la Concurrence parce qu'elle défie la Comparaison

Sa qualité insurpassable la place au premier rang. Sa supériorité est due au choix des matières premières transformées par des brasseurs d'une expérience consommée. Sa pureté est absolue: pour l'obtenir et pour la maintenir nous avons fait et nous faisons tous les sacrifices. Buvez-en une fois: La haute qualité, la supériorité de la "High Life" sera définitivement consacrée par votre propre jugement.

Vous n'avez qu'à la demander à votre fournisseur

Distributeurs généraux: LAPORTE, MARTIN & CIE, Limitée, Montréal

MILWAUKEE

Le CHAMPAGNE des BIERES en bouteilles

Défie la Concurrence parce qu'elle défie la Comparaison

Sa qualité insurpassable la place au premier rang. Sa supériorité est due au choix des matières premières transformées par des brasseurs d'une expérience consommée. Sa pureté est absolue: pour l'obtenir et pour la maintenir nous avons fait et nous faisons tous les sacrifices. Buvez-en une fois: La haute qualité, la supériorité de la "High Life" sera définitivement consacrée par votre propre jugement.

Vous n'avez qu'à la demander à votre fournisseur

Distributeurs généraux: LAPORTE, MARTIN & CIE, Limitée, Montréal

MILWAUKEE

Le CHAMPAGNE des BIERES en bouteilles

Défie la Concurrence parce qu'elle défie la Comparaison

BEURRE
OEUF
FROMAGE

Fortier & Monette

Causerie féminine

Aujourd'hui, le salon est plein de jeunes filles. Aux yeux noirs, aux yeux gris, aux yeux bleus—et gentilles, Elles causent très haut de bijoux enchantés; Elles causent surtout de puérilités. De cette loule morte un parfum de fleurs mortes, Tiède et trop fort, fait d'essences de toutes sortes. Elles causent, leurs cœurs ne sont pas indulgents—Et méditent avec plaisir des jeunes gens. Elles se font des compliments sur leurs toilettes, Et projettent toujours de nouvelles emplettes, Et mutuellement se disent des secrets. Que chacune répète à l'autre, une heure après. Le ton s'élève... On cause. Est-ce qu'on va se battre? Elles sont bien quatorze ou quinze... Elles sont quatre.

Janvier 1907.

ALBERT LOZEAU.

Chronique parisienne

LES ORIGINES DE LA SÉPARATION: LA QUESTION DES ÉVÊQUES DE DIJON ET DE LAVAL. — LE VOYAGE DU PRÉSIDENT LOUBET A ROME. — LA LOI DE 1905. — LE REFUS DE PIE X. — LE DISCOURS DE M. BRIANT. — LES DÉCLARATIONS. — LA NOUVELLE LOI.

Il serait inutile et fastidieux de reprendre, dans les détails, l'histoire de la Séparation. Il est bon, cependant, au moment où cette histoire entre dans une phase nouvelle — plus que nouvelle, impérieuse — de se faire une idée d'ensemble des faits accomplis depuis le commencement de cette malheureuse affaire.

Dans une des lettres de Gambetta que la "Revue de Paris" vient de publier (15 décembre 1906) je relève la phrase suivante, écrite au moment de l'élection de Léon XIII, en 1878: "Si ce pape vit quelques années, on peut espérer un mariage de raison entre la République et l'Eglise." La sainte précaution du cardinal Fieschi ne permettait pas d'espérer un pontificat aussi long que celui que nous avons vu. Vingt-cinq années de concessions et de traitements de faveur de la part de Léon XIII n'ont pu cependant aboutir au rapprochement désiré par le grand homme d'état français. Cela prouve bien, comme nous le savons dimanche dernier, que la question des rapports de l'Eglise et de l'Etat n'est pas seulement, en France, une question politique. C'est une querelle d'idées. Malgré la bonne volonté positive du pape, malgré les efforts sincères de quelques hommes politiques, même de gauche, le rapprochement n'a jamais pu être définitif. Il ne peut pas l'être. Pourtant, l'influence personnelle de Léon XIII, obligé longtemps le gouvernement de la République à une certaine modération, au moins dans la forme. D'autant que le pouvoir romain paraissait alors faire plus de fond sur les démocraties modernes que sur les vieilles monarchies: le Concordat qui unissait l'antique Siège des pontifes romains à la France républicaine, fille de la révolution, n'était plus le symbole d'un griffe impériale posée sur Rome; il signifiait plutôt une nouvelle orientation, et comme un renouveau de la politique de l'Eglise.

L'élection de Pie X fut un changement de décor instantané. On ne manqua pas d'exploiter immédiatement la maladresse de l'Autriche apportant son veto à l'élection du cardinal Rampolla. Malgré la protestation de tout le Sacré-Collège, on voulut voir dans ce veto la cause déterminante du choix des cardinaux: Pie X était l'élé de l'Allemagne; la politique du nouveau pontificat allait être une réaction contre la politique de Léon XIII; Rome marcherait à la remorque de Berlin. Les partis anticléricals triomphèrent de la trouver tant de prétextes imaginaires à sortir de la réserve que leur imposait le caractère libéral de Léon XIII et de sa politique.

Le nouveau pontife, de son côté, plus attentif aux réalités concrètes de la vie chrétienne qu'au jeu de la politique humaine, ne se crut pas obligé de suivre son prédécesseur dans la voie de la légèreté parfaite, avec son cortège d'attribution et de concessions, on l'avait même chassé si habilement. Son premier acte législatif fut un certain sans-gêne envers la législation du Concordat. Celle-ci ne permettait pas au pape de nommer ni de casser un évêque sans un accord préalable avec le gouvernement. Pie X hésita point cependant à imposer aux évêques de Dijon et de Lausanne la démission de leur siège. Il est clair que l'élection qui ne laissait pas au chef de l'Eglise le soin de juger de la dignité des évêques et des prêtres, et le pouvoir de supprimer et de remplacer les indignes, donnait par là même la preuve qu'elle était surannée. Le gouvernement français affecta de ne considérer dans cette affaire que le manque de formes légales, refusant obstinément d'avouer qu'il s'agissait en réalité d'une question spirituelle ou de la légalité n'était pas tout.

On voulut répondre du tac au tac à cette provocation — ainsi disait-on — de la cour romaine. C'est alors que le gouvernement de M. Combes décida que le président de la République irait à Rome, rendre visite à S. M. le roi d'Italie. C'était faire une injure publique et, si l'on ose dire, internationale, à la Papauté; c'était reconnaître officiellement le droit du roi d'Italie à la possession des États pontificaux; c'était consacrer, positivement la spoliation. Une pareille démarche de la part d'une nation politiquement catholique ne pouvait passer sans protestation. M. Delcassé avait bien déclaré à la Chambre qu'il n'entendait nullement faire injure au pape en envoyant M. Loubet à Rome; c'était une nécessité politique; il fallait profiter des bonnes dispositions de l'Italie, de la faveur dont le nouveau roi jouissait en Europe; l'abstention de la France vis-à-vis de sa jeune sœur latine avait trop longtemps fait le jeu de l'Allemagne — et faire le jeu de l'Allemagne n'était pas dans les combinaisons de M. Delcassé, comme chacun sait.

On invoquait les nécessités de la politique, comme le Vatican avait invoqué les nécessités de la vie chrétienne. La protestation du pape était escomptée: on l'accueillit très philosophiquement. Mais brusquement l'événement prit un tournure tragique. Le secrétaire d'Etat du Vatican avait adressé aux gouvernements catholiques une note diplomatique dont la rédaction, destinée à demeurer secrète, ménageait peu la susceptibilité du gouvernement français. Cette note fut livrée, par le gouvernement monégasque, dit-on, et publiée par M. Jaurès dans "l'Humanité". Sans autre forme de procès, l'ambassadeur de la République au Vatican, M. Nisard, fut rappelé à Paris, et dans ce même acte de colère raisonnée, on décida de faire la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

C'était une faute. On le voit clairement aujourd'hui. Mais on était alors tout entier à l'indignation. "Verres cassés sont cassables", dit le vieux proverbe français. L'ouï-étre Pie X ignorait-il que la susceptibilité est le péché mignon des démocraties. On le lui fit bien voir. La loi fut rapidement élaborée. Et est.

Extrait du testament de Gamahuche

Instruit comme je suis et lisant même ment, Je sais qu'il faut tester pour faire un testament. Ma foi, qu'en veuille ou non, je commente [co, je teste;] Que nul ne soit jaloux, ma fortune est [modeste,] Consistant, je l'avoue, en œuvres d'art [ancien;] Manche de parapluie, étui de poil de [chien,] Vieux patois de terroir et barbes de ba- [leine,] —Toute ma garde-robe et tout mon mobi- [lier,— Et des rentes, hélas! que j'allais oublier. Je classerai le tout au fur et à mesure. Que je débarrasserai du fond de ma mesure... Gamahuche, c'est moi, je vous l'ai dit [plus haut;] Partout on me désigne avec mon vieux [encaput,] Et ce "Mathusalem" aux couleurs trévi- [sées,] Si chaud sous le soleil et si froid sous [les bisés,] Un peu rouge en dehors, plein d'azur en [dedans,] Portant les vieux libels de deux gouver- [nements,] Digne de remonter au temps de Bonap- [arte,] Volontiers, je le lègue au brave Monsieur [Tarte,] Puisqu'on parle capots retournés en [tous sens,] J'avoue, en le léguant, l'orgueil que je [ressens] Pour son utilité digne de maint ministre. Au verbe moins sonore, au rythme plus [sinistre,]

Bonsoir! allons, notaire! un autre plein [feuilleit,] Puis un allié; poursuivez s'il vous [plaît]... Nous étions sur le point de parler d'un [artiste,] Notaire, poursuivez... Comme vous êtes [triste...]

C'est vrai, j'aurais voulu lui faire quelque [don] Qui lui puisse servir; quoi lui donner? —Pardou,

Gamahuche, de qui parlez-vous? de quel [homme?] —Il est juste en tout cas que d'un nom [je le nomme,] J'aurais pourtant voulu ne pas vous le [nommer] Et lui léguer un vieux couvert d'"Epito- [me]" Pour qu'il relise un peu quelque chose [d'utile] Vu qu'il s'occupe encore d'écriture futile, De prosaïsme en vers, de contes à ma- [man,—] —Vous ne voulez pas le nommer, mais [c'est Chapman!] Alors ce qu'il lui faut, voyez, sans [parti pris,—] —Il lui faut deux gros lots: de part et [de l'esprit,] Ce ne serait pas trop d'une entière [tineté,] Notez: deux sous de bière d'épinglette. Pour l'esprit, du boursin, du plomb et [du bois scé,] Pour retremper ses preux "de fer aux [bras d'acier,]" Puis un paratonnerre, en cas de coup de [foudre,] Pour protéger le tout qui pourrait se [découdre,—]

ARNOIS DE BLANGUE.

Ici le manuscrit de Gamahuche devient illisible: on suppose qu'il sera parti en "baloune" en apprenant que Chapman était sorti vainqueur du concours de la "Tresse". — A. de B.

"CELESTINS", c'est le nom de la véritable Eau de Vichy.

Le Parfum du Canada

(Traduit de "Illustrations Italiane" du 4 novembre 1906.)

Maintenant que les jours sont d'or et que les beaux testons des dernières vendanges ont couronné dans les campagnes italiennes le travail de trois saisons :

Je reviens au Pavillon tranquille, aux deux parfums que la Patrie canadienne envoie à toi, Lombardie, dans la douceur de ses pommes blondes!

Ailleurs, les machines hardies, auxquelles s'attache la force de l'homme avide, bondissent; la lievre, qui a harnassé dans l'art les génies avides, brèche la simple terre et l'abondance de tout ce qui vient d'elle, mines sombres, fermes joyeuses, trophées d'avoirs.

En respirant ce bon parfum, moi humble partie d'un groupe audacieux de colons libres, laborieux, je débarque au-delà de la mer :

Je vois que les vergers de l'Ontario, les hautes blés du Manitoba, les pâturages de l'Alberta ont la fertilité fraîche d'une contrée découverte tout-à-l'heure.

Oh! compagnons émigrants, nous avons dans nos cœurs la force des races nouvelles; la terre qui nous accueille, agriculteurs errants, est neuve.

Nous entreprendrons les vaillantes épreuves dans les vallées ouvertes au soleil naissant; nous peuplerons de grasses fermes l'ample Ouest. Nous aurons dans les yeux, au coucher du soleil, les Montagnes Rocheuses et les Grands Lacs! Nous verrons les forêts vierges peuplées d'antilles et de bison!

Nous pourrions cultiver dans les gracieux jardins les pommes d'api, qui, en aspi- rant de la terre les sucs éternels, font une ample provision de soleil pour les longs hivers!

Maintenant que les jours sont d'or, il fait beau rêver l'énergie virile, qui compte tout, le travail au soleil au-delà de la mer; et traduire ce parfum dans un chant doux, qui parmi les durs périls et les mauvais besoins, effleure les automnes aux vies fuyantes, nées pour les rêves.

Milan, automne 1906.

GIOVANNI BERTACCHI.

"PAS POUR RIRE" ou la chanson à 2 sous.



"L'ENFANT DU MIRACLE", au Théâtre Bijou. La scène capitale du 3ème acte: Croche (Prévost), L'escalopier (Montclair), Georges (Tannière).



Montréal, 5 janvier.

"L'AIGLON" AUX NOUVEAUTES. — Pour consoler les nombreuses personnes qui n'ont pu trouver place cette semaine aux Nouveautés, on maintiendra "L'Aiglon" à l'affiche la semaine prochaine.

C'est devant le succès aussi retentissant qu'imprévu remporté par le claironnant chef-d'œuvre de Rostand, que la direction de notre Comédie-Française a décidé la répétition. Avec des artistes comme Mesdames Ninove, Damary, Larceny, Dartigny, Perny, Montout, MM. Lassalle, Perny, Cosset, Darcy, Fleury, Frada et Valhubert, le succès durera bien une semaine encore.

Flambeau, le grognard épique, est certainement une des plus belles créations dramatiques de M. Lassalle. L'opéra est un Metternich bien composé et Mlle Ninove a su créer un duc de Reichstadt émouvant, dont le souvenir restera attaché au nom même de l'Aiglon.

Rappelons qu'une matinée spéciale aura lieu jeudi.

AU THÉÂTRE NATIONAL. — Le Théâtre National jouera la semaine prochaine le drame historique par excellence, "Les trois Mousquetaires", dans un décor brodé par un des meilleurs décorateurs de New-York, amené à grands frais par Paul Casanova, et avec des effets électriques qui surpasseront tout ce que l'on a vu dans le genre à Montréal.



M. Paul Casanova nous donnera le D'Artagnan qui a obtenu tant de succès aux États-Unis et au Canada. Les trois Mousquetaires auront pour interprètes, Filion, Leurs et Hamel. Lombard fera un Buckingham très talon rouge et Scheler donnera toute la maestria voulue à Richelieu.

Anne d'Autriche sera jouée par Véry. Dérivons, nous donner grand air à Lady de Winter. Nous aurons aussi le plaisir d'applaudir Mallet, Nys, Godeau, Petitjean, Verteuil, Magda-Simon, Marsoli, Soulier, etc.

Tout le monde voudra voir "Les trois Mousquetaires" et applaudir aux scènes pathétiques de ce drame fourmillant.

A voir: l'évasion en pleine mer, le duel au fort Saint-Léon, le régiment des Mousquetaires, etc., etc.

AU THÉÂTRE-BIJOU. — "L'Enfant du miracle", pièce de MM. Gavault et Charvay, est à l'affiche pour la semaine prochaine. Devant l'étonnante manifestation du goût public pour le vaudeville, la direction du Bijou n'a cru mieux faire que de ne jouer que du vaudeville à complets. La pièce de la semaine prochaine est extraordinairement comique, et ceci n'est pas de la vaine réclame, car l'écriture en fit les plus grands éloges. C'est comme interprète de Croche que Prévost fera ses vrais débuts au Théâtre-Bijou. On le verra enfin dans un rôle qui lui sied à ravir et qu'il interprète en artiste consciencieux. Toutes les ressources de son bon talent se manifestent dans la composition de ce personnage. Le talentueux comédien aura pour le second Mlle Bienfait et Dema- thia, qui jouent l'une Berthe et l'autre Lise, avec une grâce, une ingénuité, une

IL Y A DES RAISONS

au fait que la confection des Copies Bleues ("Blue Prints"), à Montréal, se centralise de plus en plus entre nos mains. Les principales raisons de notre travail, Ni ni irréprochable de nos copies, et la pes sont : la qualité absolue, et la rapidité de nos impressions.

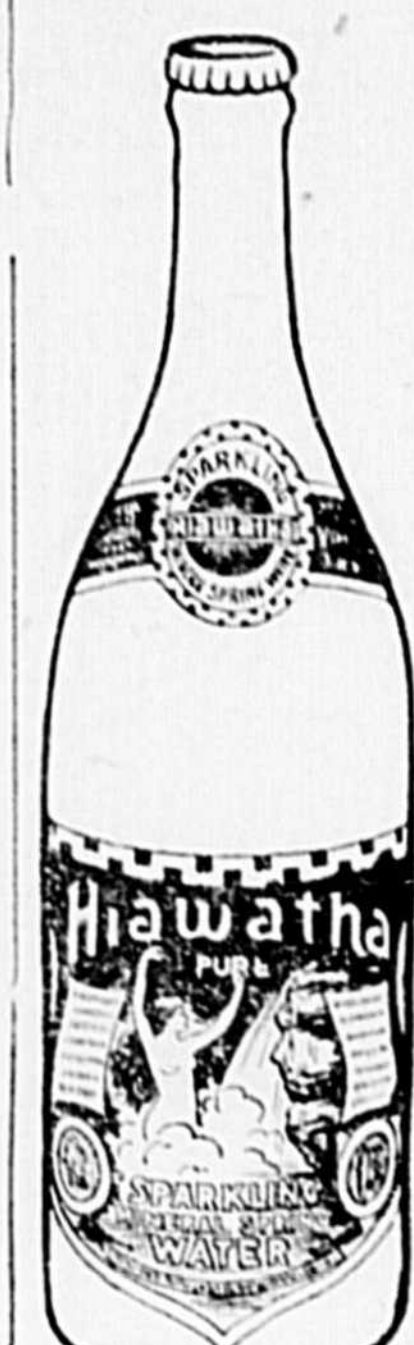
THE ELECTRIC BLUE PRINT CO.

H.-E. PELLETIER, Prop.

Tel. Bell : Main 5271 40 rue de l'Hôpital, Montréal

La Plus Riche des Eaux de Table

Hiawatha PURE



Hâtez-vous d'y Gouter

Elle est gazeuze!

Vous n'aurez qu'un regret, c'est de n'y avoir pas goûté plus tôt. Elle vous protégera contre les atteintes du RHUMATISME et de la GOUTTE

Disributeurs généraux:

Laporte, Martin & Cie, Ltée

MONTREAL

Vous qui sortez par les temps humides et froids, Vous qui attrapez facilement le rhume, Vous qui êtes sensibles de la gorge ou des bronches, Vous qui êtes enrhumés, grippés ou enrhumés, Vous qui crachez ou qui êtes oppressés,

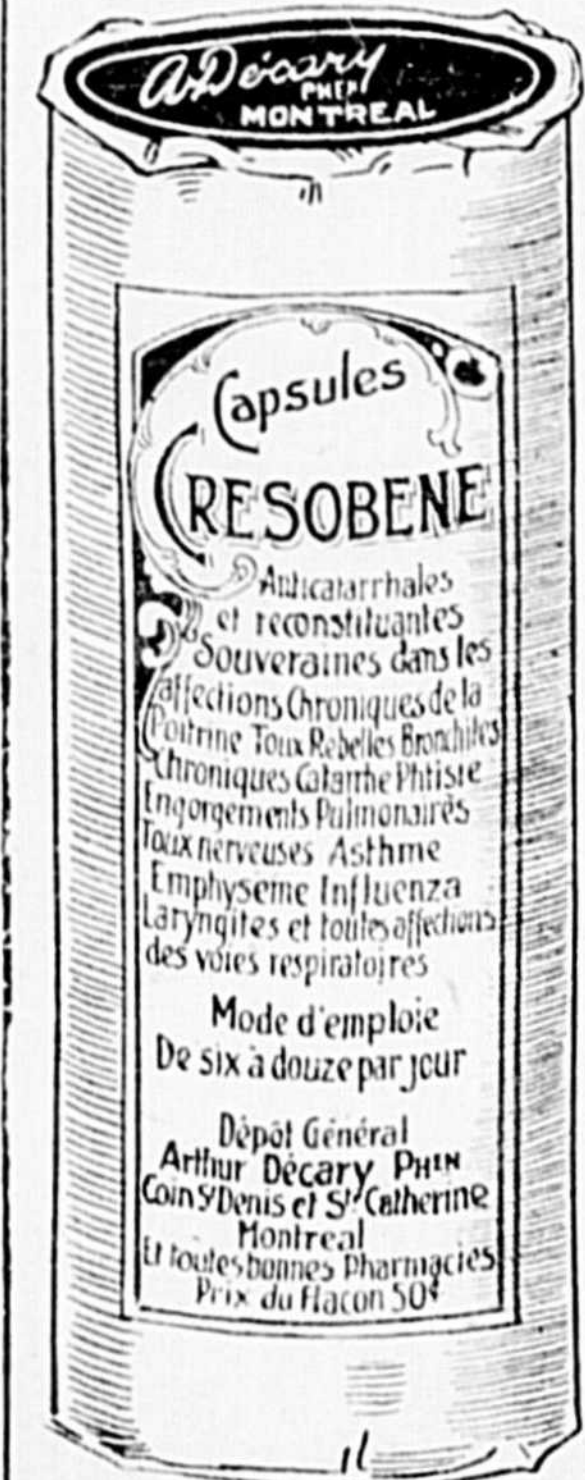
PRENEZ DES

Capsules Cresobene

Nouvel Antiseptique Volatil aux propriétés merveilleuses.

Pour prévenir et guérir infailliblement :

TOUX, RHUMES, MAUX DE GORGES, LARYNGITES, GRIPPE, INFLUENZA, BRONCHITES, CATARRHES, ASTHME, TUBERCULOSE, etc



Les Capsules Cresobene sont toujours vendues en flacons soigneusement enveloppés et cachetés, comme l'indique le fac-similé ci-joint. Sous aucune considération n'acceptez de Capsules Cresobene vendues de toute autre manière, elles ne sont pas les véritables et nous n'en pouvons garantir l'efficacité. En vente chez tous les marchands de remèdes, envoyées aussi par la poste, dans toutes les parties du Canada et des États-Unis, sur réception du prix, 50c. le flacon. Dépositaire général: PHARMACIE DECARY, 101 rue Saint-Jacques et Sainte-Catherine, Montréal.

THEATRE DES NOUVEAUTES

COMEDIE-FRANÇAISE

Téléphone Bell : Est 1395.

SEMAINE DU 7 JANVIER

Immense succès à la demande générale :

"L'AIGLON"

Draine en 6 actes, en vers, par E. Rostand.

Matinée spéciale jeudi 10 janvier. Matinée samedi.

Semaine prochaine : LE DUEL.

Theatre NATIONAL FRANCAIS

Tél. Bell : Est 1736. Matinées tous les jours. Tél. des Marchands : 620

SEMAINE DU 7 JANVIER

Le grand drame romantique "LES TROIS MOUSQUETAIRES"

VOYEZ: Le Bourreau de Bethune; le Duel au Fort; l'Évasion en Mer; l-Palais de Louis XIII. — PAUL CAZENEUVE dans d'Artagnan.

PRIN: Matinées, 10c, 15c, 25c, 30c. Soirées, 10c, 25c, 35c, 40c, 50c.

Dimanche, 6 janvier, par arrangement spécial, LE OULIMETOSCOPE. Vues animées. Prix: 10, 15 et 25c. (Les places sont réservées.) Matinée à 2 h. 30. Soirée à 8 h. 30.

Theatre BIJOU

Tel. Bell 4968 19 RUE LAGACHE-THEATRE-EST

SEMAINE DU 7 JANVIER.

"L'Enfant du Miracle"

Vaudeville en 3 actes par Gavault et Charvay

Matinées régulières mercredi et samedi.

Prix des places : 75c, 50c et 25 cents. Loges \$1.00. Baignoires 75c.

La semaine prochaine: "LE PREMIER MARI DE FRANCE".

Salle Poiré

Angle des rues Sainte-Catherine et MONTREAL

CETTE SEMAINE

Deux représentations par jour—l'après-midi à 2h. 15 et le soir à 8h.

Le OULIMETOSCOPE

VUES ANIMÉES ET CHANSONS FRANÇAISES ILLUSTRÉES: PRIX 10, 15 et 25 cts

SIMPSON'S WHISKY

Meilleur que les Autres, pour le Même Prix

HUDON & ORSALI

259 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL

